

Bac Technologique STL

Sciences et Technologies de Laboratoire

Spécialité Biotechnologies

Préparer une poursuite d'études supérieures

Un partenariat entre le lycée Curie /Corot et Saint-Lô Thère



MODALITES D'ADMISSION

Les élèves admis en 1ère bac technologique STL sont issus de **Seconde générale et technologique**.

L'enseignement d'exploration « **Biotechnologies** » de la classe de seconde **n'est pas indispensable** pour intégrer la filière STL.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation STL spécialité Biotechnologies est ouverte aux élèves motivés par la biologie et désireux de participer plus activement à leur formation grâce aux nombreuses séances de Travaux Pratiques.

Un niveau satisfaisant dans les matières scientifiques et générales est demandé.

Munis d'un bon bagage scientifique et technique, les bacheliers STL peuvent envisager **des poursuites d'études variées** : BTS agroalimentaire, analyses biologiques, biochimistes, analyse de l'eau, DUT génie biologique, hygiène, sécurité, environnement, écoles d'ingénieurs...

ORGANISATION DE LA FORMATION

La spécialité Biotechnologies comprend :

- Enseignements communs à tous les bacs technologiques avec une 2ème langue vivante obligatoire : mathématiques, français, philosophie, EPS, histoire-géographie, anglais, LV2..

- **Des enseignements de spécialité** comprenant :

- La biochimie ou chimie du vivant qui étudie l'ensemble des molécules impliquées dans le métabolisme cellulaire. Les séances de travaux pratiques permettent de mettre en application des techniques de dosage, de reconnaissance des molécules...

- La microbiologie qui étudie les bactéries sur les plans morphologiques et métaboliques. Les séances de travaux pratiques sont consacrées à l'apprentissage de l'identification et du dénombrement des différentes bactéries.

- La biologie humaine qui étudie l'immunologie, la reproduction, la génétique. Les séances de travaux pratiques concernent l'étude du sang et de ses constituants.

- **Un accompagnement personnalisé 2h** en 1ère et terminale

Lycée Saint-Lô Thère / ENIL

50620 Pont-Hebert

Tél : 02 33 77 80 80

email : legta.st-lo-there@educagri.fr

site : www.saint-lo-there.fr

Lycée Pierre et Marie Curie

377, rue de l'Exode – BP 290

50010 Saint-Lô Cedex

Tel : 02 33 75 67 67

Email : ce.0501219d@ac-caen.fr

Site : www.pmcurie.etab.ac-caen.fr

Dans un souci de respect de l'environnement, Saint-Lô Thère a choisi d'utiliser du papier recyclé – Octobre2021

BAC STL	1ère	Terminale
Enseignements communs		
Mathématiques	3h	3h
Mathématiques /Physique-chimie/	2h	3h
Français	3h	
Philosophie		2h
Histoire-géographie, Education morale et civique	2h	2h
LV1 et LV2	3h	3h
EPS	2h	2h
Accompagnement personnalisé	2h	2h
Heures de vie de classe	10h/an	10h/an
Enseignements de spécialité		
Biochimie Biologie	4h	
Biotechnologie	9h	
Biochimie Biologie Biotechnologie		13h
Mathématiques	3h	3h
Physique-chimie	2h	2h
Enseignement technologique en langue vivante 1	1h	1h
Enseignements optionnels facultatifs (2 au maximum)		
EPS, activités artistiques selon l'offre du Lycée Curie-Corot	3h	3h

CONDITIONS D'ACCUEIL

L'hébergement et la restauration sont assurés par le lycée Curie.

Les élèves sont accueillis par demi-journée sur chacun des 2 sites et les emplois du temps sont adaptés à ce fonctionnement particulier.

L'EVALUATION

Les évaluations et les conseils de classe sont menés conjointement par les deux établissements, alternativement sur chacun des 2 sites.

Les épreuves permettant d'évaluer les candidats à l'examen se réalisent sous forme d'épreuves terminales. La place des épreuves pratiques est très importante.

ACCESSIBILITE

Lors de votre candidature, nous étudions au cas par cas les situations de handicap que vous nous signalez.

SPECIFICITE DE LA FORMATION : DEUX POLES

La formation proposée est réalisée en partenariat entre le lycée Pierre et Marie Curie et le lycée agricole de Saint-Lô Thère. Les élèves bénéficient de la double inscription à ces 2 établissements.

Le partage des enseignements entre les 2 lycées s'effectue de la manière suivante :

- **Les enseignements communs et optionnels** sont assurés par le lycée Curie à Saint-Lô
- **Les enseignements de spécialité** sont principalement assurés par le lycée de Saint Lô-Thère, sur le site du hall technologique, qui comprend les laboratoires de biotechnologie (biologie humaine, biochimie et microbiologie).

Le lycée Curie/Corot et le Hall Technologique du lycée Saint-Lô Thère sont distants de 500 mètres, ce qui facilite l'organisation de l'enseignement.